



La lettre de l'association sans but lucratif  
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

Avenue Général  
Michel  
6000 Charleroi

## A LA UNE

« Santé - Précarité et si on la jouait collectif ? »  
Un Salon de la Santé et du Social  
à la Maison Pour Associations  
de Marchienne-Au-Pont  
Le vendredi 27 novembre 2020



Save the date  
**SANTÉ - PRÉCARITÉ  
ET SI ON LA JOUAIT  
COLLECTIF ?**

SALON À DESTINATION DES  
PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ  
ET DU SOCIAL

**27.11.2020**

8:30 > 16:30

MAISON POUR ASSOCIATIONS  
MARCHIENNE-AU-PONT  
Route de Mons, 80



Le Service Santé de la Ville de Charleroi est géré par Michèle Lejeune, responsable du service et chargée de projets et par Sabine Brichard, attachée administrative, responsable de la communication et chargées de projets. Le Service s'efforce de mettre en place une dynamique partenariale avec différents secteurs : médical, paramédical, éducation, travail, insertion... Sur base d'une analyse des besoins de terrain, le Service Santé et ses partenaires mènent des actions et des projets collectifs pour y répondre. Il centralise les informations « santé » et met en réseau les acteurs de terrain. Il tient à jour une page « Charleroi, Ville Santé » et diffuse une newsletter bimensuelle. Il participe aux projets « santé » de divers partenaires de terrain (le CPAS, l'Observatoire de la Santé du Hainaut, l'asbl Educa Santé, le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin, ...) Il organise notamment des conférences sur la santé et le bien-être et a publié les Cartes « Je suis là » qui sont des outils de localisation des points d'assistance médicale et sociale de première ligne à Charleroi. Dans la foulée, en novembre prochain, le Service Santé organisera un Salon de la Santé et Social dans les locaux de la Maison pour Associations à Marchienne-Au-Pont. Cette manifestation sera organisée dans le cadre de « Charleroi Ville Santé » avec la collaboration du CPAS, de la Mutualité Solidaris, des Femmes Prévoyantes Socialistes, de l'asbl Le Regain, de la Fédération des Maisons Médicales et du Relais Santé. Michel Lejeune nous explique les fondements de cette initiative : « A de multiples reprises, nous avons pu constater que ces deux secteurs d'activités sont amenés à travailler ensemble mais, qu'au bout du compte, ils ne se connaissent pas très bien. A l'occasion de ce Salon, nous voulons donc encourager et permettre la rencontre des professionnels de la santé et du social de Charleroi et de sa région pour les aider à mieux connaître leurs services, leurs réalisations spécifiques et à multiplier leurs actions en partenariat. Nous voudrions d'ailleurs que la tenue de ce Salon devienne récurrente et soit programmée tous les deux ans. Pour cette première édition, nous avons

décidé de nous focaliser sur la population adulte en situation de précarité : familles monoparentales, bénéficiaires d'aides sociales, travailleurs sans emploi, personnes en situation de handicap, familles surendettées, personnes manquant de ressources financières, négligeant la prise en main de leur santé... Le Salon présentera une quarantaine de stands regroupant une petite centaine de services, d'institutions. En prolongement du Salon, nous élaborerons une sorte de référentiel, un bottin reprenant l'ensemble des coordonnées, missions et réalisations spécifiques des services présents au Salon mais aussi des services invités qui n'ont pas eu la possibilité d'y participer. Ce référentiel sera proposé en version papier et sera également mis en ligne sur le site Internet de la Ville de Charleroi ».

En raison de la situation sanitaire liée à la présence du Covid 19, l'inscription préalable sera obligatoire et la visite des stands du Salon « Santé - Précarité et si on la jouait collectif ? » sera scindée en trois périodes réunissant chacune un nombre limité de visiteurs : de 8h30 à 10h30 ; de 11h30 à 13h30 ; de 14h30 à 16h30. Deux rencontres-débats seront également planifiées et aborderont deux thèmes différents : de 10h30 à 11h30 « Les liens entre Pauvreté et Santé » avec la présence de Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et de représentant.e.s des Maisons Médicales - de 13h30 à 14h30 « Les liens entre Santé mentale et physique » animée par des personnalités restant à désigner.

**Infos et inscriptions** (à partir du mardi 3 novembre 2020)

<https://www.charleroi.be/vivre/sante>

**Adresse du Salon**

« Santé - Précarité  
Et si on la jouait collectif ? »

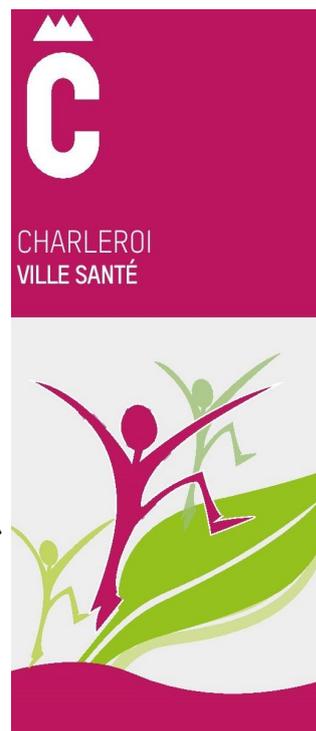
Maison pour Associations  
Route de Mons, 80  
6030 - Marchienne-Au-Pont  
Téléphone : 071/53.91.53

**Service Santé**

**Label « Charleroi, Ville Santé »**

Avenue de la Crèche, 13  
6061 Montignies-Sur-Sambre  
Téléphone : 071/86.70.03

[villesante@charleroi.be](mailto:villesante@charleroi.be)  
[www.charleroi.be/vivre/sante](https://www.charleroi.be/vivre/sante)



## PHOTOMATON

### Entretien avec Emmanuel Mathieu Directeur pédagogique de l'a.s.b.l. « Le Triangle » installée à Mont-Sur-Marchienne



« Le Triangle » existe depuis vingt-cinq ans déjà. Emmanuel Mathieu est arrivé dans l'institution en juin dernier. Il y a travaillé un mois avec Bernard Gailly, l'ancien directeur récemment retraité. Depuis lors, il a pris les rênes de l'association. Il nous présente les trois composantes de l'a.s.b.l. : « La maison d'accueil pour familles sans domicile, l'abri de nuit pour personnes en difficultés et le centre de jour pour personnes sans domicile. Dix-neuf personnes constituent l'équipe du Triangle : un directeur pédagogique, un directeur administratif et financier, deux assistantes sociales, sept éducateurs.trices pour la maison d'accueil, trois éducateurs.trices pour l'abri de nuit, trois éducateurs.trices pour le centre de jour, une technicienne de surface et un ouvrier d'entretien. Les personnes hébergées sont associées activement à la vie de l'association : chaque mois, avec présence obligatoire, se réunissent un Conseil des Hébergés ainsi qu'un Atelier logement, un Conseil des Adolescents et un Conseil des enfants. Et, pour que Le Triangle ne devienne pas un lieu de vie artificiel, des travailleurs sociaux stagiaires et des intervenants extérieurs sont régulièrement appelés dans l'institution. La maison d'accueil et l'abri de nuit sont agréés et subsidiés par la Région wallonne. Le centre de nuit créé en 2017 n'est toujours pas subventionné et bénéficie d'un soutien financier du Plan de Cohésion Sociale de Charleroi via le Relais Social. A trois reprises déjà, il a bénéficié d'une aide financière de l'action « Viva for Life » de la Rtb. Sa situation reste malheureusement précaire. Elle nous pose un véritable problème car nous ne voulons pas créer de la précarité en luttant contre la précarité par la répétition d'engagements et remplacements de travailleurs à durée déterminée... A la résidence sociale du Triangle, nous accueillons les familles mono ou biparentale, accompagnées en permanence au moins d'un enfant majeur ou mineur, ainsi que les couples dont la femme est enceinte au moins d'environ six mois. L'agrément est de trente-six places. Un soutien et un accompagnement social, éducatif, administratif et de recherche d'un logement est mis en place pour viser une réinsertion durable, par la mise d'ateliers

de sensibilisation, d'entretiens et de groupes de paroles. Un entretien de pré-accueil est organisé avec le service social. Chaque famille dispose de son propre coin cuisine et de sa (ses) chambres personnelle(s). La maison d'accueil offre le gîte. Le séjour peut durer environ de neuf à douze mois. Des activités récréatives et festives sont organisées, des jeux et des livres sont disponibles. Une salle informatique permet l'accès à internet et un branchement via le wifi est aussi accessible. L'abri de nuit du Triangle accueille de nuit en nuit, de 20h30 à 8h30, les familles, les couples et les femmes isolées. L'agrément est de douze places. Au moment de l'accueil à 20h30, une série de critères définissent les priorités à l'accueil (familles, nouveauté, ancienneté,...). Une collation du soir et un déjeuner sont à disposition. Une douche est disponible. Un accompagnement personnel, par le biais d'une écoute, d'une information et une orientation sociale, est mis en place. Un service social est disponible le matin en jour ouvrable. Le centre de jour " Transi Toi " accueille les familles, les femmes enceintes isolées ou en couple, en journée de 9h00 à 20h00 du lundi au dimanche durant toute l'année, sauf les jours fériés. Un accompagnement est mis en place par le biais d'une écoute, d'une information et d'une orientation sociale, pour retrouver rapidement un hébergement plus durable et confortable. Le centre de jour en lien avec l'abri de nuit est un lieu de dispatching. Un service social est disponible en journée ouvrable. Les personnes accueillies disposent d'un coin cuisine pour réchauffer leurs plats et se faire une collation, d'un coin de repos, de jeux, d'une ludothèque, d'une bibliothèque et d'un coin détente et de repos. Un espace informatique est accessible pour les démarches, recherches de logement ou d'emploi. Une garderie est exceptionnellement possible ».

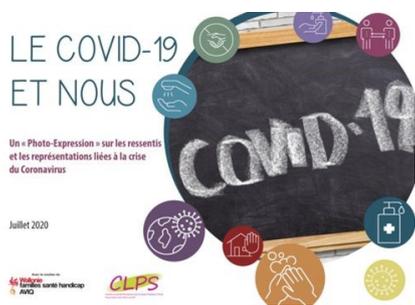
----

Asbl « Le Triangle »,  
Rue du Beau Site, 28, 6032 - Mont-sur-Marchienne  
Personne de contact : Emmanuel Mathieu  
[Directeur pédagogique]  
Téléphone : 071/43.80.06 - Télécopie : 071/36.45.65  
Courriels : [direction.peda@letriangleasbl.be](mailto:direction.peda@letriangleasbl.be) -  
[social.mabrta@letriangleasbl.be](mailto:social.mabrta@letriangleasbl.be)



## CLPS Info

### « Le Covid-19 et nous » Un Photo-Expression sur les ressentis et les représentations liées à la crise du coronavirus (juillet 2020)



Pour soutenir les acteurs de terrain dans la manière d'aborder la question du coronavirus avec leurs publics, le CLPS-CT a créé un photo-expression dont l'objectif est de faciliter la prise de parole sur le vécu de

cette période. Que sont les représentations ? En quoi celles-ci peuvent-elles déterminer un comportement ou une attitude face à une problématique de santé ou de crise sanitaire ? En quoi les représentations sociales peuvent-elles avoir une influence sur la réussite d'un projet communautaire, d'un groupe de parole, d'une animation ou de retrouvailles après des semaines de confinement... ? En quoi le fait de questionner ces représentations constitue un levier d'action pour promouvoir la santé ? La promotion de la santé vise à conférer aux individus et aux collectivités « le pouvoir d'agir » sur leur santé. Les stratégies qui y sont associées accordent autant d'importance à l'environnement qu'aux comportements. En effet, comment demander à une personne d'adopter un comportement si l'environnement physique, économique et social dans lequel elle évolue ne lui en donne pas les moyens ? Il s'agit de « replacer l'être humain au centre des préoccupations tout en comprenant les interactions entre la personne et son environnement ». Dans le cas de la crise du Coronavirus, plusieurs exemples peuvent venir illustrer ce questionnement : Comment demander à un sans-abri de « rester chez lui » ? Comment évaluer le risque face au Coronavirus en regard de celui de subir des violences conjugales ou intrafamiliales ? Comment vivre une perte de revenus liée au lockdown quand on parvient déjà difficilement à payer son loyer ? Comment vivre le confinement quand une famille de six personnes partage un logement exigu ? La démarche du photo-expression « Le COVID-19 et nous » s'inscrit dans ce cadre de compréhension et de prise en compte du vécu et des représentations de chacun dans le contexte particulier de la crise sanitaire de 2020, en Belgique et à travers le monde. Il comprend un vaste choix de septante-sept photos. Pour obtenir le lien qui permet de télécharger les photos, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse <mailto:coordination@clpsct.org>. Vous pouvez également télécharger le guide pédagogique (<https://www.clpsct.org/wp-content/uploads/2020/07/photoexpression-covid-clpsct.pdf>) qui accompagne ces photos.



## LU et VU/OUTILS D'ANIMATION

### Et si on en parlait d'abord?



Ce support d'animation a été réalisé par le Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon afin de pouvoir se poser et échanger en équipe pendant cette période de Coronavirus, confinement et déconfinement, et avant de reprendre le travail. Ces échanges peuvent permettre de mettre à plat ce qui a été vécu, afin de mettre des mots et discuter autour de cette période, et éventuellement de voir quelles pistes et opportunités peuvent s'ouvrir pour la suite. L'objectif de ce support vise à mettre des mots, s'exprimer sur ce qu'on a vécu – personnellement et professionnellement – pendant cette période, à échanger et à utiliser les éléments récoltés pour en faire une opportunité de changement dans notre manière de travailler aujourd'hui. Il a été conçu pour échanger entre collègues, en équipe, autour de ces questions. Il est néanmoins malléable, et donc adaptable à tout autre public. Pour permettre les échanges et déclencher une certaine dynamique, l'idéal est d'avoir cinq à dix participant·e·s. Au-delà, pour certaines catégories proposées, un travail en sous-groupes peut évidemment aider :

<https://www.clps-bw.be/publications/productions/si-on-en-parlait-dabord>

### S'informer et s'exprimer sur le Covid-19 Les impacts sur ma santé



Ce guide d'animation répond à un besoin d'expression, d'information et de discussion sur l'épidémie. Outil de promotion de la santé, il apporte des repères pédagogiques sur le sujet et permet de mener des animations auprès de groupes. Il s'adresse à des professionnel·les et volontaires relais de première ligne. Les six pistes d'animation du guide visent à échanger sur le Covid-19 et son impact sur la santé globale. Les ressources et liens internet complémentaires viennent soutenir l'animation. Libre à l'animateur ou à l'animatrice d'y puiser ce qui lui semble le plus en adéquation avec les attentes, besoins, réalités du groupe, et au contexte d'intervention. L'animation en petits groupe vise à ouvrir un temps d'échange d'informations et de ressources, tout en permettant la prise de parole de chacun·e. Les séquences permettront aux participant·es d'exprimer leurs ressentis et préoccupations en lien avec l'épidémie et les mesures mises en place ; d'identifier des ressources en lien avec les effets de l'épidémie sur leur quotidien et sur leur santé physique, sociale et mentale ; de discuter des gestes et mesures barrières visant à briser la chaîne de transmission du virus (sens, application) et de mieux comprendre les dispositifs mis en place en Belgique (en particulier le suivi des contacts) : <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-promotion-sante/item/557-s-informer-et-s-exprimer-sur-la-covid-19-les-impacts-sur-ma-sante.html>

## Le Covid-19 et le retour à l'école et dans les milieux d'accueil



Le service universitaire de promotion de la santé UCLouvain/IRSS-RESO a réalisé une sélection de ressources d'initiative afin d'accompagner les professionnels des milieux scolaires et d'accueil dans le processus de « déconfinement » lié à la crise du Covid-19 et de retour des enfants dans ces différents milieux de vie. Cette sélection reprend des ressources diverses (sites internet, guides, articles, ...) adressées directement aux professionnels de l'en-

fance pour répondre aux questions qui se posent lors de la réintégration des enfants et adolescents dans les milieux d'accueil collectif. De nombreuses thématiques sont couvertes et les ressources peuvent être adaptées en fonction des contextes. Certaines de ces ressources sont des outils pouvant être utilisés avec les jeunes publics pour accompagner la reprise des cours ou la fréquentation des milieux d'accueil. En fin de sélection, quelques ressources issues de revues scientifiques récemment publiées sur le sujet sont également présentées : <https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-reso/documents/selections-de-ressources/Selection-de-ressources-Covid19-ecoles-milieux-accueil.pdf>

### Notre page « Ressources Covid 19 »



Depuis le début de la crise sanitaire Covid-19, beaucoup d'organismes et d'institutions ont réalisé des outils et mis à disposition des ressources pour aider à faire face aux différentes situations générées par la pandémie. Le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin diffuse régulièrement ces informations au sein de son réseau de partenaires. Cette page compile une sélection de ces ressources : <https://www.clpsct.org/lu-et-vu/ressources-covid/>.

### Le site d'information Covid 19 du Service fédéral de la Santé Publique

<https://www.info-coronavirus.be/fr/>



### Le site Coronavirus Covid 19 de la Région wallonne

<http://actionsociale.wallonie.be/actualites/coronavirus-COVID19>



## Le site Coronavirus Covid 19 de l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ)

<https://covid.aviq.be/fr>



## AGENDA

### Trois Web Conférences « Pour une santé publique plurielle »



Le 22 octobre 2020 de 16h30 à 18h : « **Comprendre (enfin !) la recherche interventionnelle en promotion de la santé** » : Cette Web Conférence vous propose de définir ce qu'est la recherche interventionnelle en promotion de la santé en illustrant par des exemples l'éventail de ses possibilités. Elle explorera également les enjeux de développement de ce type de recherche, notamment pour les professionnels « intermédiaires » ou de terrain.

Le 20 novembre 2020 de 14h30 à 16h : **La révolution passe par les patients : comment peuvent-ils s'entraider pour améliorer leur santé et l'organisation des services ?** : En partant d'exemples concrets dans différents domaines (santé mentale, oncologie, chirurgie, réadaptation, grands-brûlés, addiction...), nous présenterons pourquoi le changement dans la manière de concevoir le soin et l'organisation des services passe par les patients et en particulier par les patients experts (ou les patients accompagnateurs ou les pairs aidants). Ces acteurs qui, grâce à leurs savoirs expérimentiels acquis avec la maladie et l'utilisation des services, sont ceux qui connaissent le mieux les fonctionnements et les dysfonctionnements de notre système de santé

Le 14 décembre 2020 de 16h30 à 18h : **Les inégalités en période de Covid 19 : pourquoi les politiques de santé doivent-elles être adaptées aux handicaps ?** : La crise sanitaire a été un amplificateur des inégalités en santé dénoncées depuis de nombreuses années par les associations représentatives des personnes en situation de handicap. L'article 25 de la convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appellent les États Parties « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». Six ans après, l'article 1er de la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux. ». Mais qu'en a-t-il été plus particulièrement ces derniers mois ? Chercheurs et personnes en situation de handicap viendront nous éclairer sur la question en nous donnant des pistes de réflexion et d'intervention à partager.

Infos: <https://www.fnes.fr/wp-content/uploads/2020/04/prog-Web-Conf-Uni-ete-sept-oct-2020.pdf>